
PROGRAMME DE FORMATION

SARL-EURL vs SAS-SASU : aspects juridiques, fiscaux et sociaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Prendre connaissance des principales caractéristiques de ces statuts juridiques en matière juridique, fiscale et sociale
- ✓ Etre capable de définir le statut juridique adapté à sa situation personnelle et organiser le montage juridique de son entreprise

PROGRESSION PEDAGOGIQUE

- ✓ **Présentation des principales caractéristiques de ces formes juridiques**
 - Caractéristiques juridiques et responsabilité du dirigeant
 - Régime fiscal applicable à chacune de ces formes juridiques
 - Statut social du dirigeant en fonction de la forme juridique choisie

- ✓ **Incidence du statut juridique sur la fiscalité de l'entreprise et les cotisations sociales du dirigeant**
 - Détermination du bénéfice : notions de base
 - Impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés : base et taux d'imposition
 - Cotisations sociales du dirigeant : base et taux de cotisations
 - Cotisations sociales du dirigeant : rubriques de cotisations et incidence du statut social
 - Dividendes : définition et mode d'imposition

- ✓ **Détention du capital et mandat social**
 - Détention du capital : pouvoir de décision et droits financiers sur la société
 - Mandat social : gérant, président, directeur général : pouvoir de décision
 - Gérance de la SARL : définition du caractère majoritaire ou minoritaire et incidences en matière sociale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation sera dispensée dans une salle de formation dédiée à cet effet équipée de tables de réunions et chaises, un vidéoprojecteur et un tableau blanc. Il sera remis aux participants en début de formation un support papier retraçant l'ensemble des points abordés au cours de la formation et permettant la prise de notes complémentaires.

ENCADREMENT

Il sera exercé exclusivement par Madame Céline Chassagnette, gérante de la SARL Dev'Expert Formation et expert-comptable spécialisée dans le suivi des petites et moyennes entreprises et des créateurs d'entreprise.

PREREQUIS

Aucune formation initiale en comptabilité, gestion, droit ou fiscalité n'est requis pour cette formation. Celle-ci s'adresse toutefois à des chefs d'entreprise, créateurs d'entreprise, cadres dirigeants ou collaborateurs de services administratifs.

EVALUATION PREALABLE A LA FORMATION

Il sera remis à chaque participant un test de positionnement au moins une semaine avant le début de la formation, afin de permettre au formateur d'évaluer les connaissances préalables des participants et d'adapter si nécessaire le programme de formation.

SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME

La formation sera réalisée sur une journée de 7 heures. Une feuille de présence sera établie pour chaque demi-journée.

EVALUATION DE FIN DE FORMATION

La formation sera validée par un QCM remis à chaque participant et validé par Madame Chassagnette en fin de formation. Les notes seront communiquées aux participants. Il sera remis aux participants une attestation de fin de formation à l'issue de la seconde demi-journée.